

AMISS

Aide à une Meilleure Insertion Scolaire et Sociale



PROJET

AMISS, par ses diverses missions, agit pour les droits de l'Enfant : à l'éducation, aux loisirs, à la santé et à l'identité.

L'accompagnement à la scolarité après l'école permet aux enfants de renforcer leurs apprentissages. Dans nos séances, nous proposons: temps calme, méthodologie, jeux éducatifs, activités ludiques et culturelles.

Lors des ateliers parentalité, nous engageons les familles à échanger sur les difficultés de l'éducation et leur proposons des pistes pour y faire face.

Dans le cadre du Projet de Réussite Educative, nous veillons notamment à une ouverture culturelle et sportive pour les enfants suivis, leur ouvrant ainsi le droit aux loisirs. Ce dispositif nous permet aussi de veiller à un accès aux soins pour chaque famille.

Toutes nos actions sont mises en œuvre afin de garantir à chaque enfant son droit à l'identité en lui permettant de s'accomplir avec ses particularités, son histoire, ses envies et ses rêves.

CONTACT

Adresse : Maison des associations, 10 rue Jean Carnet 82000 Montauban

Téléphone : 05.81.98.40.08

E-mail : info@amiss82.com

Site internet : www.amiss82.com